Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 57 (1960)
Heft: 12

Rubrik: La page de la femme ; Tribune libre ; Boîte aux lettres

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA PAGE DE LA FEMME

Les assemblées se suivent... et ne se ressemblent pas !

(Section de Lausanne)

Nous avons un nouveau président !

Il est dynamique et plein d'idées.

— Comme c'est bien, direz-vous !

— En êtes-vous bien sûr ? Voyez plutôt : ce soir-là, nous arrivâmes heureux et détendus à notre « Amicale ». Nous remarquâmes cependant qu'une sorte de pointage s'effectuait. Mais les tâches du comité sont parfois obscures aux yeux des profanes. Mais bientôt nous réalisâmes que nous étions pris dans un guet-apens !

En effet, le président se leva, rayonnant, et nous annonça que nous avions été numérotés, et que les 5e, 10e, 15e, 20e, etc. arrivants étaient priés de se lever et de faire un petit exposé sur leur activité de l'été écoulé et sur leurs observations. J'ignore quelles furent les réactions intérieures de mes camarades apiculteurs.

Leurs exposés furent brillants. Chacun d'eux avait fait des expériences ou vu des choses passionnantes et on ne put que regretter que tout le monde n'ait pas été désigné pour prendre la parole.

Mais moi !

Comment voulez-vous que je dise devant le comité et tous ces savants que, ma foi, je soigne mes abeilles comme je soigne les dix enfants, les deux chiennes et le petit chat, veillant à ce que tout le monde ait assez à manger, soit au propre, au sec et au chaud. Comment expliquer que pour ouvrir une ruche, il me faut d'abord attacher les deux chiennes, enfermer le petit chat et mettre les dix enfants en sieste avec ordre impératif de ne pas bouger de là pendant trois quarts d'heure.

Naturellement, dès qu'une ruche est ouverte, et au moment le plus délicat, vous pouvez être sûr qu'un enfant a détaché la chienne qui pleurait au bout de sa chaîne, qu'un autre est allé consoler le petit chat qui miaulait et tout cela suivi des enfants arrive en trombe vers vous, les uns tout frétillants de joie de vous retrouver et les autres tentant vainement de capturer les fugitifs.

Il faut donc refermer la ruche par mesure de sécurité, rattacher les chiens, renfermer le petit chat, remettre les enfants en sieste et leur enjoindre de rester tranquilles.

Mais à travers un voile d'apiculteur, l'effet est très amoindri, sans compter qu'on a l'air plutôt comique et qu'on en est conscient.

Alors avec ces visions à l'arrière-plan de la conscience, comment voulez-vous qu'on prenne la parole devant une si belle assemblée et qu'on expose « ses expériences » !

A. Chabry.

TRIBUNE LIBRE

A propos de l'aide à l'apiculture : les concours de ruchers

Il est divers moyens propres à éduquer et enseigner les apiculteurs (voir numéro de novembre dernier). Nous pensons, en particulier, aux concours de ruchers. Leur but, tel qu'il est précisé par le règlement *ad hoc* édicté par la SAR, qui déclare à l'art. 2 : « Ces concours ont pour but le développement rationnel et l'encouragement de l'apiculture » répond précisément à ce désir.

Ils ont en outre — et ce point est capital — le grand avantage de demander, d'abord, un effort de la part de celui qui tient à y participer. C'est donc sur une base établie par une initiative personnelle, dirigée par les conditions imposées par le dit règlement, que le jury, en vrai « conseiller technique », cherche à parachever l'œuvre présentée. Rien de tel, en effet, pour stimuler, ouvrir l'esprit aux idées novatrices, que cette confrontation de l'examiné et des juges critiquant — au sens complet du terme — les choses présentées, les idées qui les ont motivées.

Mais, dira-t-on, pourquoi ces mêmes concours éveillent-ils, en général, si peu d'enthousiasme chez les apiculteurs ? Nous pensons que la conception qu'on s'en fait, une conception trop souvent erronée, doit être révisée. Il faut, à l'avenir, refaire précisément l'éducation des apiculteurs — tâche qui incombe en tout premier lieu aux sections — afin que le mot « concours », en apiculture, perde le sens péjoratif qu'on lui donne trop facilement pour devenir, enfin, non pas la compétition où l'on gagne diplôme et médaille, mais le test idéal propre à préparer à la maîtrise apicole. Car l'élevage de l'abeille, qui n'a jamais été et ne sera jamais un sport, ne saurait susciter entre ceux qui le pratiquent cette idée de lutte de concurrents qu'on lui prête ailleurs. Considérée sous cet angle seulement, toute question de classement par points... et rangs, par déduction — qu'on doit nécessairement maintenir — perd sa signification habituelle. On ne sera jamais le premier apiculteur d'une section par un concours, pas plus qu'on ne devient le dernier par pointage, chacun ayant à bénéficier de l'expérience d'autrui.

Les chiffres de ce même pointage sont là pour montrer surtout ce qui doit être repris, amélioré, créé parfois, afin que l'exploitation, même dotée d'une médaille d'or, poursuive cette ascension vers la perfection qu'on n'atteint jamais.

Voilà, à notre sens, le seul but d'un concours. Que celui qui n'est donc pas satisfait du résultat acquis remette l'ouvrage sur le métier pour « faire mieux la prochaine fois », et que ceux qui, par crainte, indifférence ou modestie, s'abstiennent, sachent que « l'essentiel » — là aussi — ainsi que l'a déclaré l'archevêque de Canterbury du haut de sa chaire, à propos des joutes olympiques, « n'est point tant de gagner que de vouloir participer ».

Quand cette notion nouvelle sera acquise et généralisée, cette institution éminemment utile qu'est le « concours de ruchers » au sein de la SAR contribuera pour une large part, en formant des apiculteurs mieux adaptés, à cette éducation et à cet enseignement qu'on réclame aujourd'hui, oubliant que l'outil parfait est depuis longtemps entre nos mains et qu'il suffit de vouloir s'en servir. *R.M.*

Réd. — A qui le tour de s'exprimer sur cet important et actuel problème de l'aide à l'apiculture ? Les colonnes de notre journal restent à disposition de tous ceux qui ont quelque chose à nous suggérer ; nous les remercions d'avance.

BOITE AUX LETTRES

A propos du traitement Lutz

En bon Vaudois je ne crois pas du coup aux nouveautés. Sur dix ruches j'en ai traité seulement quatre. Or voici le résultat :

Ruche première : Essaim secondaire 1959, hiverné sur cinq cadres. En 1960 elle bâtit quatre cadres et fournit 7 kg de miel.

Ruche deuxième : Ruche moyenne reine 1958. En 1960 elle bâtit deux gaufres et fournit 9 kg de miel.

Ruche troisième : Reine 1958, très bonne ruche. En 1960 elle bâtit deux cadres de couvain, fournit deux nucléi et donne encore 11 kg de miel.

Ruche quatrième : Pastorale Rithner, essaim 1958 de la première ruche, essaim décevant en 1959, bâtissant mal. En 1960 elle bâtit trois cadres de couvain, cinq cadres de hausse et donne 21 kg de miel, dont onze en plaine et dix en montagne.

Ainsi les ruches traitées avant l'hiver 1960 m'ont donné 12 kg de miel en moyenne, le reste du rucher 5 kg. En 1958 et 1959 ces quatre ruches se tenaient à la moyenne des autres. Il faudrait continuer les comparaisons, mais trop heureux du résultat, dès cet automne je traite toutes mes ruches.

A. Besuchet.

LA VIE DE NOS SECTIONS

Convocations

Société d'apiculture de Lausanne

La réunion amicale mensuelle du samedi 10 décembre, à 20 h. 15 au local, Hôtel de la Cloche, Grand-Pont 8, sera une soirée récréative avec projection de clichés et film. *Le Comité.*

Société genevoise d'Apiculture

La réunion amicale mensuelle aura lieu le lundi 12 décembre 1960 au local, 4, rue Cornavin, Café de la Grappe Genevoise, à 20 h. 30.

Sujet : *Commémoration de la fête de l'Escalade.*

Marmite traditionnelle.